

Agenda :

Où voir le film cultivons la terre ?

le samedi 22 novembre 2008 de 14:30 à 16:30

LIEU : Valloire (Savoie)

Projection partielle (1/2) de Cultivons la terre, en présence de Denis Novel, agriculteur à Chateaufort, sur le thème "Pour une agriculture plus autonome et respectueuse des sols", à la salle des fêtes de St Martin la Porte.

le mardi 25 novembre 2008 de 20:30 à 22:30

LIEU : Festival A nous de voir - Oullins, 69

Projection de Cultivons la terre dans le cadre du festival [A nous de voir](#), à Oullins en présence de Honorine Périno, réalisatrice Dominique Viannay, agriculteur et Bernard Pintureau, chercheur à l'INRA Lyon, tous deux protagonistes du film

le mercredi 26 novembre 2008 de 20:00 à 23:00

LIEU : Viriat - Ain

[Fenêtre Ouverte sur Viriat](#) vous invite à une projection de Cultivons la terre à la salle André Chanel, qui sera suivie d'un débat avec Gérard Boinon, secrétaire de Rés'OGM Info et protagoniste du film.

le jeudi 27 novembre 2008 de 19:00 à 21:30

LIEU : Villeurbanne Maison du citoyen

Attac vous invite à la projection de Cultivons la terre à la maison du citoyen, 67 rue Octavie 69100 Villeurbanne

le jeudi 27 novembre 2008 de 20:00 à 23:00

LIEU : Ambérieux en Bugey - Ain

"un autre regard sur la santé" vous invite à la projection de Cultivons la terre, à la maison des sociétés, suivi d'un débat avec Gérard Boinon, secrétaire de Rés'OGM Info et protagoniste du film

le vendredi 28 novembre 2008 de 19:30 à 21:30

LIEU : BEAUBRUN , Loire

Les AMAP de CRET DE ROC et DE LA TALAUDIÈRE projettent Cultivons la terre à L'AMICALE LAIQUE DE BEAUBRUN , 14 Rue CLAUDE DEVERCHÈRE, Beaubrun, Loire

le vendredi 28 novembre 2008 de 20:30 à 23:00

LIEU : St Genis les Ollières

L'association Chanteruisseau vous invite à venir à la projection de Cultivons la terre et à débattre à l'issue de la projection sur les ogm et l'alimentation.

le mercredi 3 décembre 2008 de 20:00 à 22:30

LIEU : Crozet (pays de Gex, Ain)

Projection de Cultivons la terre, organisée par Attac Pays de Gex, suivie d'un débat avec Eric Petiot et Gérard Boinon

le mardi 16 décembre 2008 de 20:00 à 22:30

LIEU : Lyon Croix Rousse Ciné CIFA

L'AMAP Les Pieds sur terre vous invite à la projection de Cultivons la terre, qui sera suivie d'un débat avec Hugues Mouret d'[Arthropologia](#)

le samedi 20 décembre 2008 de 20:15 à 22:30

LIEU : Valloire (Savoie)

Projection partielle de Cultivons la terre (2/2) au cinéma de Valloire, en présence de la réalisatrice Honorine Périno

Les médias en parlent :

Le [JT de TV8 Mont Blanc](#) à 19h32, du 13 novembre 2008

http://www.tv8montblanc.com/fre_FR/actualites.php?module=articles&action=detail&id_art=195&id_cat=59

Nouveautés livres dans la médiathèque :

Aux origines des plantes, sous la direction de Francis Hallé, Fayard 2008, Tome 1 et 2

Le DVD OGM la grande illusion, Altercampagne

Les Amis de la Terre Autriche exigent l'interdiction immédiate du maïs MON810

Une étude autrichienne démontre que le maïs transgénique provoque des modifications des organes et une baisse de la fertilité.

Vienne, le 11 novembre.

Aujourd'hui, les résultats d'une étude de nourrissage avec des produits OGM étaient présentés dans les locaux de l'Agence autrichienne pour la Santé et la Sécurité Alimentaire. Jens Karg, qui suit la campagne OGM pour GLOBAL 2000 (Amis de la Terre Autriche) sonne l'alarme : « Bien que l'Agence Européenne pour la Sécurité Alimentaire ait toujours donné un bon point au maïs MON810 quant à son innocuité, cette étude autrichienne de nourrissage montre que ce maïs est dangereux. Les résultats démontrent des effets négatifs sur la fertilité et des modifications des organes. Ceux qui nous parlent encore de sécurité sont prêts à prendre le risque d'un Tchernobyl génétique. »

Cette étude de nourrissage a été menée, à la demande des Ministères autrichiens de la Santé et de la Vie, sous la direction du professeur de l'Université de Médecine Vétérinaire de Vienne, le Dr Jürgen Zentek. Les résultats de cette étude de nourrissage permanent pendant 20 semaines ont montré que les souris qui ont été nourries avec une variété de maïs OGM, le NK603xMON810, avaient en comparaison avec un groupe de contrôle, moins de petits et ce, de façon significative. De plus, les petits des souris nourries avec le maïs GM avaient un poids significativement moindre. Cette étude multi-générationnelle (les descendants femelles furent accouplés) démontre des modifications des organes après le nourrissage avec le maïs OGM. Pour Jens Karg : « Nous voyons des effets physiologiques dus à la nourriture OGM que l'industrie a toujours niés. C'est un scénario de cauchemar : modifications des organes, baisse de la fertilité. Il est indispensable que les aliments pour animaux ne contiennent pas de maïs OGM et qu'une interdiction immédiate du maïs MON810 soit prononcée en Autriche. » Autres conséquences logiques de cette étude pour les écologistes : il faut prononcer un moratoire dans toute l'Union Européenne sur les OGM et entamer une réforme radicale de l'Agence Européenne de Sécurité Alimentaire (AESA ou bien EFSA en anglais). La procédure d'autorisation actuelle a déclaré cette plante à risque comme ne présentant aucun danger. Jens Karg en tire les conséquences : « Cette étude démontre le contraire. Le Droit européen actuel ne protège pas suffisamment les citoyens. L'AESA laisse passer, sans se poser de questions, les demandes d'autorisation d'OGM, au lieu de protéger les citoyens européens vis-à-vis de produits à risque. L'évaluation des risques est basée, de toute évidence, sur des erreurs d'appréciation ; en conséquence, tous les avis que l'AESA a prononcés doivent être revus. Cela signifie que nous devons geler toutes les autorisations et les réexaminer sous ce nouvel éclairage. »

Les Amis de la Terre Autriche (GLOBAL 2000) saluent expressément la décision des deux ministères de commander cette étude. Comme le souligne Jens Karg : « La quasi totalité des études sur les risques liés aux plantes OGM est menée par les industries de biotechnologies et il n'y a pour ainsi dire aucune évaluation des risques indépendante. Cette étude démontre aussi la nécessité de renforcer la recherche indépendante sur les risques afin de protéger la santé des citoyens et l'environnement. »

Paru dans Austria Presse Agentur Gruppe. Traduction Amis de la Terre France.

(1) Voir la traduction en français de l'étude des Amis de la Terre/Friends of the Earth Europe : « OGM et Agence européenne : la prudence jetée aux orties »,

http://www.amisdelaterre.org/article.php3?id_article=1341

<http://blog.greenpeace.fr/ogm/une-etude-fait-apparaître-une-baisse-de-fertilité-des-souris-alimentées-avec-du-maïs-gm>

Les souris nourries au maïs MON 810-NK 603 se reproduisent moins bien que les autres

LE MONDE | 18.11.08

http://www.lemonde.fr/planete/article/2008/11/18/les-souris-nourries-au-mais-mon-810-nk-603-se-reproduisent-moins-bien-que-les-autres_1119984_3244.html

Une étude toxicologique, rendue publique mercredi 12 novembre, pose de nouvelles questions sur les effets biologiques de certains organismes génétiquement modifiés (OGM). Menés par des chercheurs du département de médecine vétérinaire de l'université de Vienne (Autriche), ces travaux suggèrent que des souris nourries avec un maïs de deuxième génération - pourvu de deux constructions génétiques distinctes (MON 810-NK 603) - ont un succès reproductif inférieur à celles nourries avec la même variété de maïs non génétiquement modifiée. L'étude compte au nombre des très rares travaux toxicologiques sur les OGM financés par les deniers publics et non commandités par l'industrie.

Deux protocoles expérimentaux ont été utilisés. Le premier a consisté à suivre, sur quatre générations, des groupes d'animaux exposés aux maïs conventionnels et génétiquement modifiés. "Du point de vue des capacités reproductives, ce protocole n'a pas révélé de différences statistiquement significatives entre les groupes", explique Jürgen Zentek, principal auteur de ces travaux. Les rongeurs exposés à l'OGM et leurs descendants sur quatre générations (eux-mêmes à leur tour exposés à l'OGM) ont donc eu, grosso modo, la même capacité à se reproduire que les autres animaux.

Fin de l'histoire ? Non : dans une deuxième expérience, une même génération d'animaux a donné naissance à quatre portées consécutives. "De manière inattendue", selon M. Zentek, ce protocole a montré que les troisième et quatrième portées issues des rongeurs nourris au maïs modifié étaient significativement plus petites que celles issues des bêtes nourries au maïs conventionnel. Ce groupe de 24 paires d'individus a en effet généré 1 035 naissances, tandis que le groupe nourri à l'OGM (de même taille) n'en a généré que 844.

MONSANTO SE REBIFFE

Pourquoi les deux protocoles donnent-ils des résultats si différents ? "Dans le second, l'organisme des femelles a été très sollicité et soumis à un stress plus grand puisqu'elles ont dû mettre bas et nourrir plusieurs portées consécutives", explique M. Zentek. L'exposition au maïs transgénique en question pourrait donc n'avoir un effet sur la reproduction qu'en situation de stress.

D'autres investigations approfondies ont été réalisées sur l'analyse de sang, la mesure du poids des organes, etc. Les cellules intestinales des animaux nourris ou non à l'OGM ont été observées par microscopie électronique. "Il en ressort des différences qu'il est difficile d'interpréter", commente Gérard Pascal, ancien directeur scientifique de la nutrition humaine et de la sécurité alimentaire à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Mais ces "différences" ne sont pas pathologiques.

Très prudents dans leurs conclusions, les auteurs appellent à une poursuite des travaux pour confirmer ces résultats inédits. D'autant que ceux-ci n'ont pas encore été dûment évalués.

A une réserve près (sur le choix de la variété du maïs témoin), Gérard Pascal, peu suspect d'activisme pro ou anti-OGM, salue un "beau travail" et dit "adhérer globalement aux conclusions des auteurs". Celles-ci sont rejetées en bloc par Monsanto. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) vient, quant à elle, de s'autosaisir pour évaluer l'étude.

"Des études commandées par Monsanto existent sur les événements MON 810 et NK 603, mais les résultats bruts de ces études sont maintenus confidentiels, dit pour sa part Gilles-Eric Séralini (université de Caen, Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique). Il est impératif de rendre publiques ces données qui existent déjà."

Greenpeace et Les Amis de la Terre demandent, de leur côté, le retrait immédiat des OGM en cause.

Stéphane Foucart

Communiqué de presse - 18 nov 2008

Culture de maïs OGM Mon810 interdit de Lafrançaise (82) : Après une enquête bâclée, pourquoi une procédure aussi discrète ?

Les syndicats, associations et collectifs locaux [1], qui avaient agi en justice pour révéler une culture interdite de maïs OGM Mon810 à Lafrançaise en juillet dernier, tiennent à rendre public le choix opéré par le Parquet de Montauban pour tenter de conclure cette affaire dans la plus grande discrétion.

En effet, l'agriculteur concerné sera entendu le mercredi 19 novembre 2008 par la justice au moyen de la procédure de Comparution de Reconnaissance Préalable de Culpabilité (CRPC) [2].

Nos organisations, après avoir pris connaissance du dossier, et au regard d'énormes lacunes observées, dénoncent la véritable indigence dont l'enquête concernant cette affaire a été l'objet.

Tout semble avoir été fait pour laisser le producteur fautif masquer la provenance des semences utilisées, sans se préoccuper de l'incohérence des déclarations orales avec les quelques rares pièces produites, occulter les véritables responsabilités et reconnaître confidentiellement sa culpabilité, à l'abri de questions indiscrettes que personne ne pourra lui poser.

Cette posture du Parquet permet de traiter cette affaire avec le moins d'écho possible.

Les parties prenantes de cette affaire très sensible pour le milieu agricole et les consommateurs, ne peuvent se satisfaire de cette procédure.

Elles rappellent qu'elles ne cherchent en aucun cas à stigmatiser la personne responsable, mais désirent faire la lumière sur les rouages de cette fraude et l'ensemble des responsabilités.

C'est la raison pour laquelle elles souhaitent se constituer partie civile et demander 1 € symbolique à titre de dommages et intérêts lors de la phase d'homologation de la CRPC devant le Président du Tribunal de Grande Instance de Montauban.

C'est la raison pour laquelle elles déposeront une plainte auprès du Procureur de la République le 19 novembre au matin afin de tenter d'obtenir les nécessaires éclaircissements que cette affaire mérite.

Leurs avocats et leurs représentants se tiendront à la disposition de la presse à partir de 9h au tribunal de Grande Instance de Montauban.

[1] Confédération paysanne du Tarn et Garonne – Confédération paysanne nationale – Amis de la Terre – Fédération nationale de l'Agriculture biologique ()- Fédération Nature et Progrès – Collectifs anti-OGM locaux
[1] Cette procédure se déroule en deux temps, la personne citée reconnaît les faits dans le bureau du Procureur, sans débat contradictoire avec la victime ou un quelconque témoin, ensuite le Procureur et la personne poursuivie conviennent ensemble d'une peine, le plus souvent de principe.

[2] Cet accord est transmis au juge du siège qui va l'homologuer; il peut aussi refuser d'homologuer l'accord. C'est en tout cas à ce moment-là que le débat contradictoire avec les victimes s'instaure en audience publique. Le débat public n'a donc pas lieu sur les circonstances de la commission des faits, il ne l'est que sur la question du principe et du quantum des indemnités allouées à la partie civile.

Prochain conseil d'administration : mercredi 10 décembre 18h, (bureau à 16h30)

Association Rés'OGM Info 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON
04 78 42 95 37 www.resogm.org resogminfo@free.fr

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale